



# Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE : 1285/2023  
Date de la séance du CE : 22 novembre 2023  
Direction : Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement  
N° d'affaire : 2021.WEU.3753  
Classification : Non classifié

## **Modification de la loi du 16 novembre 1989 sur la protection de l'air (LPAir). Entrée en vigueur**

Le Conseil-exécutif du canton de Berne,

vu le chiffre IV de la modification du 8 mars 2023 de la loi du 16 novembre 1989 sur la protection de l'air (LPAir ; RSB 823.1),

arrête :

La modification de la loi du 16 novembre 1989 sur la protection de l'air (LPAir), adoptée par le Grand Conseil le 8 mars 2023, entre en vigueur le 1<sup>er</sup> août 2025.

**Au nom du Conseil-exécutif**



Christoph Auer  
Chancelier

Destinataires

- Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement
- Chancellerie d'État